André Terrasson

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1688

Né à Lyon, en 1672

Mort à Paris, le 25 avril 1723.

JESVS MARIA

Notes biographiques et bibliographiques

E. Bonnardet

prêtre de l'Oratoire

Voir :

Adry : T. V. p. 143.

Bicaïs : T. II. p. 308.

Bonardi, p. 803-804.

Bougerel : T. II. p. 163.

De Colonia : Histoire littéraire de Lyon : T. II

Moréri : 1e et 2e suppl.

Barbier : N 12633.

Chaudon et Delandine : Dict. hist. Paris Ménard, 1823, T. XXV. p. 413.

Chaudon : Nouv. Dict. hist. Caen. Le Roy, 1786. T VIII. p 324.

Hoefer : Nouv. biog. générale. Paris, Didot, 1865. T. 44, col 1007.

L'Advocat : Dict. hist. portatif

Dictionnaire de Soissons

Biblioth. française. T. II. p. 303, 304

Pernetti Les Lyonnais dignes de mémoire

Journal des savants de 1726

le Mercure, de février 1717. p. 149 et avril 1717. p. 203.

Abbé de Cursay : Mémoire sur les savants de la famille Terrasson, Trévoux, 1761. in 12

Ant Albert = Dictionnaire portatif des prédicateurs, p. 253.

Feller : Dict. historique, Lyon, Périsse, 1824, T. XII. p. 427

Le Père André Terrasson

M.M. 607, 3 catalogue N 1400 =

André Terrasson, de Lyon, entré à Lyon en 1688, prêtre, mort en 1723.

M.M. 611, page 8, N°22 =

Le Confrère André Terrasson de Lyon, âgé de 16 ans, fils de Pierre T. conseiller au présidial et de Louise Terrasson, vêtu à Lyon le 15 octobre 1688
N'a pas étudié en philosophie, n'est pas tonsuré.
Après son institution qu'il fit assez bien, il alla faire un an de rhétorique à N.D. de Grâces, ensuite il alla étudier en philosophie au Mans, où la compagnie d'un certain confrère l'ayant détraqué, il fit connaître à M. son père qu'il n'avait pas dessein d'être ecclésiastique et qu'il ne servirait de rien d'étudier en théologie au Mans. M. son père le mena à Valence en Dauphiné et le fit étudier deux ans en Droit civil, demeurant avec lui. Après ces études de Droit, ayant demandé de rentrer dans la congrégation, on l'envoya à Aix faire une année d'institution, d'où il a été envoyé à Beaune faire la 6e, où il se comporta avec édification.
Le naturel en est bon. Il a reçu une bonne éducation de son père. L'extérieur est avantageux. Il n'a point de pension. M. son père lui donne quelque argent tous les ans.

Listes des assemblées =

1702 Montbrison
1705 Riom
1708 Clermont
1711 Lyon
1714 à N.D. des Vertus
1717 Paris S. Honoré
1720 "

Nécrologe = Mort à Paris le 25 avril 1723

Sa candeur, ses manières douces et aisées, sa religion et ses grands talents pour la chaire l'ont beaucoup fait estimer durant sa vie et regretter après sa mort

---

Prédications

1714 l'Avent à S. Sauveur

1715 Carême à l'Oratoire S. Honoré preche les Dominicales

Avent aux Enfants rouges

1716 Carême aux Quinze Vingts

Avent S. Sulpice

1717 Carême au Louvre devant sa Majesté La Cour avait décidé que les sermons seraient réduits à 10. Ce fut donc lui qui prêcha le premier « petit carême »

1718 carême à la cour de Lorraine

Avent à l'Oratoire S. Honoré

1719 Carême à Notre Dame et les dominicales à l'Oratoire

1720 carême à S. Sauveur

1721 Carême à S. Jacques la Boucherie

1722 Carême à S. Germain l'Auxerrois

Avent à l'église S. Honoré

1723 Carême 1 Dimanche aux Nouvelles catholiques et le dimanche de quasimodo

" à N. Dame

Portrait

Il existe un portrait gravé anonyme

Curriculum vitae

André Terrasson, fils de Pierre Terrasson, conseiller au présidial de Lyon et de Louise Terrasson.

1672 —	Naissance à Lyon.
	Études d'humanités, rhétorique inclus, chez les Jésuites du collège de la Trinité à Lyon.
1 octobre 1688 —	Entrée à l'Institution de Lyon. Il a 16 ans, n'a pas fait sa philosophie, n'est pas tonsuré.
15 octobre 1688 —	Revêt le costume oratorien. Est admis
1688 – 1689 —	Année d'institution à Lyon « assez bien faite »
1689 – 1690 —	Un an de rhétorique à N. D. de Grâces en Forez.
27 sept. 1690 – 1691 —	de N. D. de Grâces au Mans pour étudier en logique
8 sept. 1691 – 1692 —	au Mans, étudier en physique
18 octobre 1692 —	Sorti du Mans. La compagnie d'un certain confrère l'ayant détraqué, André fait connaître à Mr son père qu'il n'avait pas dessein d'être ecclésiastique et qu'il ne servirait de rien d'étudier en théologie au Mans.
1692 – 1693 1693 – 1694 } —	Son père le mène à Valence en Dauphiné et le fait étudier deux ans en droit civil, demeurant avec lui à Valence.
	Après mûre réflexion, constatant que ce n'était pas là sa vocation, il demande à rentrer à l'Oratoire.
18 octobre 1694 —	On l'envoie refaire son institution à Aix en Provence.
1694 – 1695 —	Seconde année d'institution à Aix
2 septembre 1695 —	ira d'Aix à Beaune faire la 6e et la préfecture des pensionnaires (ordre non exécuté)
1695 – 1696 —	Beaune la 5e
1696 – 1697 —	" la 4e
1697 – 1698 —	" la 3e tonsuré cette année
1698 – 1699 —	" la 2e ordres mineurs
28 septembre 1699	ira de Beaune à Montbrison pour la 2e
4 octobre 1699	ira " " au Mans pour la 3
8 octobre 1699	ira " " à Montbrison pour la 2e
1699 – 1700	à Montbrison la 2e
8 février 1700	ira au sous diaconat à l'ordination prochaine
9 août 1700	ira au diaconat " "

1700 - 1701 —	à Montbrison la rhétorique
1 février 1701 —	sera prêtre à la prochaine ordination (N'eut pas lieu)
1701 - 1702 —	à Montbrison la rhétorique
2 Xbre 1701 —	prêtre à la Noël
25 sept. 1702 —	de Montbrison à Saumur étudier en théologie.
1702 - 1703 —	à Saumur étudiant en théologie.
7 sept. 1703 —	permission de faire un voyage à Lyon
1703 - 1704 —	à Riom préfet 1 année
1704 - 1705 —	" " 2e "
1705 - 1706 —	" " 3e "
1706 - 1707 —	" " 4e "
octobre 1707 —	de Riom à Clermont. On l'envoie à Paris prêcher une station à Paris. C'est un essai. l'avent à S. Gervais
1707 - 1708 —	à Clermont en Auvergne. Missionnaire, il prêche dans toute la contrée
1708 - 1709 —	" "
17 février 1709 —	ira prêcher le carême à Montbrison
oct 1709 —	à Clermont.
25 avril 1710 —	ira de Clermont à Dijon (ordre non exécuté)
12 mai 1710 —	résidera à Lyon où il est présentement.
mai 1710 - 1711 —	à Lyon, prêche l'avent à S. Nizier
1711 —	" " le Carême à Ainay
1712 —	" " le carême à la cathédrale
1713 —	" " le carême à l'Oratoire où tout Lyon accourt
1714	Devant un tel succès on l'envoie à N.D. des Vertus à Aubervilliers, la maison où l'on faisait le tri des orateurs. On l'envoie pour essai prêcher l'avent à Paris à S. Sauveur. Sa réputation était déjà si bien établie que son auditoire se trouva des plus illustres et des plus nombreux qu'on eût vus depuis longtemps
1715 —	Donne le Carême à la chapelle rue S. Honoré.
	donne l'Avent aux Enfants rouges
1716 —	carême aux Quinze-Vingts
	avent à S. Sulpice
octobre 1716	quitte Aubervilliers pour Paris S. Honoré
1717	Carême au Louvre devant Sa Majesté Louis XV. La cour avait décidé que la station serait réduite à 10 sermons. Ce fut donc lui qui prêcha le premier « Petit Carême ».
1718	carême à la cour de Lorraine à Nancy.
	avent à la chapelle de l'Oratoire
1719 —	Premier carême à N. Dame et les Dominicales à la chapelle de l'Oratoire.
1720 —	carême à S. Sauveur.
1721 —	carême à S. Jacques la Boucherie.
1722 —	carême à S. Germain l'Auxerrois
	l'avent à l'église S. Honoré
1723 —	1er Dimanche de carême et le dimanche de Quasimodo aux Nouvelles catholiques
	2e carême à Notre Dame

Paris ne s'est point lassé de l'écouter. Son éloquence paraissait toujours nouvelle; ses sermons se perfectionnaient de plus en plus. Chaque année, il acquérait un nouveau degré d'estime et la foule qui le suivait était telle que, dans son dernier carême qu'il prêcha à N.D, on fut obligé d'étendre ce vaste auditoire au delà des bornes ordinaires. Mais le P. Terrasson, qui avait ennobli ses talents par une piété solide et qui ne cherchait dans cette brillante station que le salut de ses auditeurs, fut la victime de son zèle. L'effort de voix à donner fut au dessus de ses forces. Son surplis lui-même, tous les jours trempé de ses sueurs, fit dès lors appréhender ce qui arriva peu après de si grandes fatigues. Lui seul fut sans crainte sur sa santé, en sorte qu'épuisé par le travail et averti d'une maladie prochaine, que lui annonçaient des signes très marqués, crachements sanguins, il ne voulut prendre aucun repos et se chargea encore de quelques sermons détachés.

Il dut s'aliter et 12 jours après, le 25 avril 1723, il mourait à S. Honoré

42

R. P. BOUGEREL
Biblioг-Orat. T 2,p 163
Ms. de Montpellier

N° de la notice : 42

André Terrasson

Andre Terrasson naquit à Lyon de pierre Terrasson con^er^ au présidial et de Dame Louise Terrasson, il fut reçu dans l'oratoire à Aix le 15 octobre 1688 agé de 18 ans après avoir enseigné avec distinction ~~theologie~~ les humanités il s'adonna a la prédication « et le fit avec tant de ~~distinction~~ succès, dit le père Colonia, qu'il se distingua par son rare talent pour la chaire, il prêcha avec eclat dans les provinces, dans la capitale du royaume, dans la cour de Lorraine, ensuite dans ~~la cour~~ celle de France. Il enleva tous les suffrages par une eloquence douce, naturelle et juste, soutenue d'une belle déclamation et d'une physionomie agréable », (Hist. litt. de Lyon T 2). Epuisé de travail il mourut à Paris à la maison de la rue St Honoré le 29 avril 1723 il s'était toujours fait remarquer par une piété solide et éclairée

Ouvrages

I Ses sermons 4 vol in 12 Paris Babuty 1726 in 12. L'auteur a été le Pere Terrasson pre de l'oratoire son frere qui a eu

un plus grand talent que lui pour la chaire et dont nous parlerons.

Quérard = France littéraire, Paris, Didot, 1838, t. IX, p. 377.

Le P. André Terrasson, prêtre de l'Oratoire, prédicateur, né à Lyon, mort à Paris 25 avril 1723.

— Sermons pour le carême et autres temps de l'année (publiés par le P. Gaichiez) Paris, F. Babuty 1726 et 1736, 4 vol. in 12.

« Son éloquence est simple, noble, forte et naturelle ; il plaît d'autant plus qu'il ne cherche point à plaire.
« Dans ses pensées et ses expressions, on ne trouve jamais rien qui ne réponde à la majesté du sujet
« qu'il traite. »

Bonardi = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire, p 803 =

— Le P. André Terrasson, fameux prédicateur de Paris. Il était de Lyon, frère des 3 autres Terrasson. On a imprimé chez Babuty à Paris en 1726 ses sermons pour le Carême, sur les mystères de NS avec qqs panégyriques, 4 vol. in 12.

— Le P. Gaichiez, ancien théologal de Soissons, avait fait une longue préface historique où il examinait les différentes manières et les styles des prédicateurs. Mais le P. Général n'en a pas voulu permettre l'impression. L'auteur l'a envoyée à l'Académie de Soissons pour être jointe à ses autres ouvrages, dont ces Messieurs veulent donner une édition complète avec qqs observations sur ses Maximes pour l'éloquence.

— Bon mot de M. le Cardinal de Noailles, en août 1725, lorsque le P. Terrasson, frère d'André, lui alla demander une approbation pour les sermons.

— M. Delafond, de Lyon, lui a fait une épitaphe.

— Il avait quitté l'Oratoire pour étudier en droit ; mais son père, étant allé demeurer à Valence pour veiller sur ses études, il aima mieux rentrer dans la Cong.

— Voir sur ses sermons à la Cour le Mercure d'avril 1717, p. 203 et février 1717, p. 149.

André Terrasson

Chaudon et Delandine — Dictionnaire historique, Paris, Ménard, 1823, t. XXV, p. 413.

Terrasson André, prêtre de l'Oratoire, fils aîné d'un conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon, sa patrie, parut avec éclat dans la chaire. Il joignait à une belle déclamation, une figure agréable. Il prêcha le Carême de 1717 devant le Roi, puis à la cour de Lorraine, et ensuite deux carêmes dans l'église métropolitaine de Paris, et toujours avec succès. Son dernier carême dans cette cathédrale lui causa un épuisement dont il mourut le 25 avril 1723. On a de lui

Sermons, imprimés en 1726 et réimprimés en 1736 en 4 vol. in.12.

Son éloquence est simple, noble, forte et naturelle. Il plaît d'autant plus, qu'il ne cherche point à plaire.

Chaudon = Nouveau Dictionnaire historique, Caen, Le Roy, 1786, t. VIII p. 324

Terrasson André, prêtre de l'Oratoire, était fils d'un conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon, sa patrie. Il parut avec éclat dans la chaire; il prêcha le Carême de 1717 devant le roi, puis à la cour de Lorraine, et ensuite deux carêmes dans l'église métropolitaine de Paris, et toujours avec le succès le plus flatteur. Il joignait à une belle déclamation, une figure agréable. Son dernier Carême dans cette cathédrale lui causa un épuisement, dont il mourut à Paris en 1723.

Sermons imprimés en 1726 et réimprimés en 1736 en 4 vol. in 12. Son éloquence a autant de noblesse que de simplicité et autant de force que de naturel. Il plaît d'autant plus qu'il ne cherche point à plaire. On ne le voit point employer ces pensées qui n'ont d'autre mérite qu'un faux-brillant, ni ces tours recherchés, si fréquents dans nos orateurs modernes et plus dignes d'un roman que d'un sermon.

Société de Gens de Lettres = Biographie universelle. Paris. Furne, 1838, t. VI. p. 41.

Terrasson André est mis au nombre des meilleurs prédicateurs du second ordre. On trouve qq1 uns de ses sermons dans la collection des Orateurs chrétiens Paris 1820

Consultant plus son zèle que ses forces, le Carême qu'il prêcha dans la cathédrale de Paris lui causa un épuisement, dont il mourut en 1723, âgé d'environ 54 ans.

Ses sermons ont été recueillis et publiés après sa mort, 1726. 1736. 4 vol in 12

Pérennès = Biographie universelle Paris, Besançon 1848, t. XII p. 50

copie Chaudon

Hoefer = Nouvelle biographie générale, Paris, Didot, 1865, t. 44. col 1007.

Terrasson André, prédicateur français, né en 1669 à Lyon, mort le 25 avril 1723 à Paris. Sa famille était noble et ancienne. Il était l'aîné des 4 fils de Pierre Terrasson, conseiller au présidial de Lyon. Admis dans la Cong. de l'Oratoire, il s'adonna à la prédication, et y eut du succès, soit à la Cour, soit dans les églises de Paris. « Son éloquence, dit Pernetty, était douce, naturelle et juste; elle était soutenue d'une belle déclamation et d'une physionomie frappante » Son zèle dépassait ses forces: le dernier carême qu'il prêcha dans la cathédrale de Paris lui causa un épuisement dont il mourut.

Ses sermons ont paru à Paris, 1726-1736, 4 vol. in 12

quelques-uns ont été réimprimés dans les Orateurs chrétiens (1820)

Bicais = Notice de l'Oratoire de France = { Ms. d'Aix, t. II p. 308 / Copie de la Bib. N, t. III, p. 327.

Parmi les familles de Lyon qui se sont distinguées par leurs talents, il y en a peu qui aient produit tant d'hommes de lettres que celle de Terrasson, laquelle était noble et ancienne et avait joué un rôle lors de la conjuration d'Amboise en 1560. Le barreau se fait encore honneur des oeuvres de Mathieu et d'Antoine Terrasson, célèbres avocats au Parlement de Paris. L'Académie française et celle des sciences comptent au nombre de leurs anciens membres un savant professeur de philosophie grecque et latine du même nom, et l'Oratoire n'a pas moins

à se glorifier d'avoir possédé André, Jean et Gaspard Terrasson, tous les 3 frères de ce dernier qui, avant sa réception à l'Académie, avait aussi vécu quelques années dans la Congrégation. Ils étaient fils de Louise Terrasson et de Pierre Terrasson, conseiller au Présidial de Lyon, qui fut recommandable par son habileté dans la judicature, par les soins particuliers qu'il eut de l'éducation de ses enfants et enfin par sa charité extrême envers les pauvres. Jean, surnommé Le Bon mourut à l'Institution de Lyon en 1743 après s'être distingué dans la chaire ; Gaspard aura un article à la suite de cette notice (Journal des savants, août 1726 = Lyonnais dignes de mémoire).

André Terrasson, l'aîné de ces 4 frères, et celui dont il s'agit ici, naquit en 1672. Il paraît par le cours de droit qu'on lui fit faire, à la fin de sa philosophie qu'il était destiné à la robe ; mais, cet état ne lui convenant pas, quand il était en âge d'examiner sérieusement sa vocation, il suivit le penchant qui le portait vers l'Oratoire. Il y fut reçu à l'Institution d'Aix le 18 octobre 1694 (Histoire littéraire de Lyon) et après avoir fait son cours de régence dans les collèges, il s'appliqua au ministère de la chaire pour laquelle il avait un talent rare. Il prêcha avec éclat dans les provinces, à Paris, à la cour de Lorraine et le carême de 1717 à celle de France, enlevant partout les suffrages du public par une éloquence douce, naturelle et juste, soutenue d'une belle déclamation et d'une physionomie agréable. Ses discours avaient cet avantage que les simples comme les savants pouvaient en profiter. Cet orateur se mettait à la portée de tous les esprits. Il avait su concilier le sublime avec le naturel : il était grand et populaire tout à la fois. Il prêchait la religion parce qu'il en était tout rempli. Il la montrait telle qu'elle est ; il ne cherchait qu'à la faire aimer ; il parlait au coeur. L'exacte distribution de ses preuves, la solidité de ses raisonnements ne refroidissaient point sa composition. Il démontrait et il touchait ; il persuadait et il convertissait. En un mot il avait atteint le vrai goût de la chaire. Aussi sa réputation était déjà si bien établie à Paris, lorsqu'il y parut pour la 1re fois, que son auditoire se trouva d'abord des plus illustres et des plus nombreux qu'on eut vus depuis longtemps. On ne s'est point lassé dans la suite de l'écouter ; son éloquence paraissait toujours nouvelle ; ses pièces se perfectionnaient de plus en plus. Chaque année il acquérait un nouveau degré d'estime et la foule qui le suivait, était telle que, dans son dernier carême qu'il prêcha en 1723 à N. D. de Paris on fut obligé d'étendre ce vaste auditoire au delà des bornes ordinaires. Mais le P. Terrasson qui avait ennobli ses talents par une piété solide et qui ne cherchait dans cette brillante station que le salut de ses auditeurs, fut la victime de son zèle. (Journal des savants de 1726) Son surplis, tous les jours, trempé de ses sueurs, fit dès lors appréhender ce qui arriva peu après de si grandes fatigues. Lui seul fut sans crainte sur sa santé, en sorte qu'épuisé par le travail et averti d'une maladie prochaine, que lui annonçaient divers signes très marqués, il ne voulut prendre aucun repos et se chargea encore de quelques sermons détachés.

Cet excès de peine le fit succomber et il tomba malade le 18 avril 1723. Il s'écouta fort peu les premiers jours. Voyant cependant que son mal allait toujours en augmentant, il ne douta plus que son heure ne fût venue ; mais il ne s'affligea point de se voir enlever du monde dans le plus bel âge de sa vie et dans le plus haut point de sa réputation. Il est même à remarquer que, dès les premiers moments de sa maladie, quoiqu'il n'envisageât encore la mort que de loin, on lui entendit dire plusieurs fois qu'il lui serait avantageux de mourir en une telle circonstance. Il reçut les derniers sacrements le 24 du même mois et il mourut le lendemain après avoir écouté avec une attention et une présence d'esprit peu ordinaires dans ces temps là, tous ceux qui voulurent l'entretenir de son dernier moment. « Sa candeur et ses manières douces, dit le Nécrologe, sa religion, ses grands talents pour la chaire l'ont « fait beaucoup estimer pendant sa vie et regretter après sa mort. »

Le public est redevable au P. Gaichiès, ancien théologal de Soissons, des sermons de cet excellent orateur. Il les fit paraître sous ce titre :

<u>Sermons de feu le R.P. Terrasson, prêtre de l'Oratoire, pour le Carême</u>, à Paris, chez Babuty, 1726, 4 vol in 12, dont il y eut une seconde édition chez le même imprimeur en 1736.

Les 3 premiers volumes comprennent tous les discours pour le Carême jusqu'au jour de Pâques, inclusivement. Les discours contenus dans le 4e volume roulent sur différents sujets, dont qqs uns de morale et d'autres sur les mystères. On y trouve aussi des panégyriques et une profession religieuse. On y voit régner, dit le journal des savants, dans tous une grande fécondité et cette fécondité faisait un des principaux caractères du P. Terrasson. Elle était si abondante qu'elle aurait même tourné en défaut, s'il n'avait qqfois pris soin de l'arrêter, car on sait qu'il se tenait beaucoup sur ses gardes là-dessus et que, sans cela, elle aurait donné à plusieurs de ses sermons une longueur démesurée. Les nombreux retranchements qu'il y a faits de sa main et qu'on a trouvés dans ses manuscrits, en font foi. Plusieurs de ces discours, parmi lesquels il faut compter ceux que l'auteur avait prononcés à la Cour, ont été trouvés ainsi retouchés et abrégés de sa main. Mais, comme ces endroits retouchés ainsi n'ont pas paru à l'éditeur moins dignes du jour que les autres, il a cru devoir choisir les moins longs et les donner au public.

L'éloquence du P. Terrasson a autant de noblesse que de simplicité et autant de force que de naturel, dit la <u>Bibliothèque française</u>, (t. IX, p. 303). Il plaît d'autant plus qu'il ne cherche point à plaire. Son style est fort véhément et toujours soutenu. Ennemi de toute enflure et de toute affectation, il ne brille que par des beautés ~~vraies~~ nées de son sujet. Tout y respire la beauté de la religion. Il ne néglige pas les preuves les plus solides, autorité, raisonnement ; mais, les amenant heureusement, sans leur donner l'air doctrinal, il les emploie partout à réformer la véhémence de sa morale

29 Août 1902

Condette – par Pont de Briques
(Pas de Calais)

Père Bonnardet

Mon Révérend Père,

Je lis dans les "Lyonnais au Collège de Juilly", à la note 3 de la page 69 qu'il y est fait mention de Pierre et Barthélemy Terrasson – J'appartiens moi-même à la famille Terrasson, de Lyon. Ma branche possédait en Lyonnais, la terre de Senevas, séquestrée à la Révolution, mais dont nous avons conservé le nom –

Le prénom de Barthélemy a été porté par trois de mes ascendants directs, dont l'un fut conseiller à la Cour des Monnaies de Lyon vers 1725 –

Serait-ce abuser de votre bonté que de vous demander de bien

…lier sur lui-même et
… foule qui l'a suivi
…ère de la véritable
…evre, mais particu=
… en tout son jour.
… juger qu'ils devaient
…erte qu'il a faite

…g. 685) =
… de Louise Terrasson
…il 1723.
… Babuti, 1726,

… en foule. Il a une belle
…ut n'a commencé

… la sénéchaussée
…son en 1560 et qui
…ous parlons, était
… la chaire, prêcha
… dans l'église
…cours d'auditeurs.
…ut à Paris le 25

…vec éclat dans les
…ce. Il enleva partout
…ne belle déclamation
…3. Il avait
…que des sermons

…achés et des pané=
…e expression nette
…ille point par
…majesté de la parole

vouloir me communiquer les documents que vous possédez sur ce Barthélemy Terrasson, (ainsi que sur les autres de ce nom), s'ils ont été élèves de Juilly, etc.

Les détails insignifiants pour le public ont de l'intérêt pour la famille. C'est pourquoi j'espère que vous voudrez bien, mon Révérend père, accueillir favorablement ma demande.

En vous adressant mes remerciements anticipés, je vous prie, mon Révérend Père, d'agréer l'hommage de mes très-respectueux sentiments —

Baron de Senevas.

Condette
par Pont de Briques
(Pas de Calais)

ornant heureusement, sans leur donner l'air doctrinal, il les emploie partout à réformer la véhémence de sa morale

Terrasson

Montaure (Eure)
30 9bre 1902

Mon Révérend Père,

C'est à mon tour de demander votre indulgence pour le temps que j'ai mis à répondre à votre lettre du 24 8bre. J'ai été en voyage, et à mon retour ici, j'ai dû m'occuper d'élections municipales qui m'ont forcé de remettre ma correspondance plus que je ne l'aurais souhaité. J'espère que vous voudrez bien m'en excuser.

Je n'ai personnellement aucun renseignement particulier sur

---

lier sur lui-même et
foule qui l'a suivi
ère de la véritable
enre, mais particu=
en tout son jour.
juger qu'ils devaient
erte qu'il a faite

5.685) =
de Louise Terrasson
il 1723.
Babuti, 1726.

en foule. Il a une belle
ur n'a commencé

la sénéchaussée
son en 1560 et qui
ous parlons, était
la chaire, prêcha
dans l'église
cours d'auditeurs.
nt à Paris le 25

vec éclat dans les
ce. Il enleva partout
ne belle déclamation
3. Il avait
que des sermons

achés et des pané=
e expression nette
ille point par
najesté de la parole

Cet espèce ... le fit succomber et il tomba malade le 18 avril 1733. Il décéda ...

premiers jours. Voy...
ne fût venue ; mais ...
haut point de sa ré...
n'envisageât encore ...
une telle circonstance ...
avec une attention et ...
dernier moment. "
" fait beaucoup estim...

Le public est ...
paraître sous ce ti...
Sermons de feu le ...
dont il y eut une ...

Les 3 premiers vol...
Discours contenus d...
On y trouve aussi d...
grande fécondité et ...
même tourné en dé...
et que, sans cela, elle ...
faits de sa main ...
ceux que l'auteur ava...
retouchés ainsi n'ov...
donner au public.

L'éloquence du G.
françoise, (16. II, ...
soutenu. Ennemi ...
respire la beauté d...
amenant heureusement, sans leur donner l'air doctrinal, il les emploie partout à réformer la véhémence de sa morale

---

vouloir me communiquer
les d...
ser ...
(Alis...
ce ...
Les ...
le pl...
pour...
-quer...
bien...
-cueil...
deu...
remer...
vous...
Père, ...
du ...
senti...

(Pas de Calais)

---

les 4 Oratoriens dont vous me parlez – Presque tous les diction-naires biographiques et historiques leur consacrent des notices plus ou moins longues, et je pense qu'il vous sera facile de vous les procurer. Il en est un cependant, Joseph, mort en 1745, que je ne connais pas. Si dans vos recherches vous pouvez trouver de qui il est fils et me le dire, je vous en serais reconnaissant.

Mais en relisant votre lettre, je m'aperçois que vous avez répondu d'avance à ma question en me disant que ce Joseph était fils de Pierre, conseiller

---

san...
au...
per...
. se...
pour...
-len...
Soi...
si p...
dit...
ses...
nom...
Pe...
mo...
j...

au présidial de Lyon. Je n'en avais
pas connaissance —

Je vois que je ne puis malheureu-
-sement pas être d'un grand secours
pour la notice que vous avez l'in-
-tention de publier. Je le regrette,
tout en restant à votre disposition
si je puis vous être utile pour quelque
détail que vous désireriez connaître
sur d'autres personnages de ce
nom, je vous prie, Mon Révérend
Père, d'agréer l'hommage de
mon respectueux dévouement.

Baron de Sénevas —

Si vous publiez cette plaquette,
je vous serai très reconnaissant

---

sans le laisser ... lier sur lui-même et
... foule qu'il l'a suivi
... ère de la véritable
... eure, mais particu=
... en tout son jour.
... juger qu'ils devaient
... erte qu'il a faite

... 5.685) =
... de Louise Terrasson
... il 1723.
... Babuti, 1726,

... en foule. Il a une belle
... ur s'a commencé

... la sénéchaussée
... yon en 1560 et qui
... ous parlons, était
... la chaire, prêcha
... dans l'église
... cours d'auditeurs.
... ut à Paris le 25

... vec éclat dans les
... ce. Il enleva partout
... une belle déclamation
... 3. Il avait
... que des sermons

... achés et des pané=
... e expression nette
... ille point pat
... majesté de la parole

Cet excès de ... le fit succomber et il tomba malade le 18 avril 172? . Il ... sans le

premiers jours . Voy

ne fût venue ; mais

haut point de sa re

n'envisageât encore

une telle circonstanc

avec une attention et

dernier moment . "

" fait beaucoup estim

Le public est r

paraître sous ce ti

Sermons de feu le

Dont il y eut une s

Les 3 premiers vol

Discours contenus d

On y trouve aussi d

grande fécondité et

même donné en dif

et que, sans cela, elle

faits de sa main

ceux que l'auteur ava

retouchés ainsi n'on

donner au public .

L'éloquence du P.

française , (t. II ,

soutenu . Ennemi

respire la beauté d

amenant heureusement, sans leur donner l'air doctrinal, il les emploie partout à réformer la véhémence de sa morale

---

voulez-vous me communiquer

les d

ser (

(avis

ce n

Les

le ple

pour

-geo

bien

-ue

deu

reme

vous

Père,

de m

senti

(Pas de Calais)

[de] me le faire savoir — mon adresse est : Montaure (Eure)

22

Jean Terrasson conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon

et

Jean Terrasson avocat juge du comté de Lyon

Mathieu Terrasson avocat 27 mai 1691
né à Lyon le 13 août 1669
+ à Paris le 30 sept 1734

Antoine Terrasson
né à Paris 1 Nov 1705
avocat 13 mars 1727
mort à Paris. 30 oct 1782
sans postérité

le beau 2 André oratorien
+ le 25 avril 1728 à 54 ans né à Lyon en 1671

l'Esprit 1 Jean oratorien
né à Lyon en 1670
+ à Paris 15 sept 1750

1750
1670
080

le sage 4 Gaspard oratorien
né à Lyon le ~~5 oct 1680~~ ~~1670~~ 5 oct 1680
+ à Paris 2 janvier 1752

le bon 3 Jean oratorien
né à Lyon 1673
+ à Lyon 11 février 1743

1743
1673
70

1752
1680
72

sans la laisser se ralentir. C'est principalement à ce tour direct qui force l'auditeur à se replier sur lui-même et à s'appliquer des reproches trop vrais que le prédicateur lui fait, qu'on a sujet d'attribuer la foule qui l'a suivi partout. « J'ai cru trouver dans ces sermons, dit le censeur royal qui les a approuvés, le caractère de la véritable
« éloquence, ennemie de toute affectation et de tout faux brillant, telle qu'elle doit être en tout genre, mais particu=
« =lièrement dans la chaire où la vérité se soutient d'elle-même et n'a besoin que d'être mise en tout son jour.
« C'est ce qui m'a paru que l'auteur avait observé dans tous ses sermons et ce qui m'a fait juger qu'ils devaient
« être donnés au public pour lui en perpétuer le fruit et le consoler, en quelque sorte, de la perte qu'il a faite
« d'un aussi bon prédicateur que la mort lui a enlevé au milieu de sa carrière. »

Adry = Biblioth. des écrivains de l'Oratoire, t. V. p. 143. (Bibl. Nle fonds franç. 25.685) =

André Terrasson, de Lyon, fils de Pierre, conseiller du roi au présidial de Lyon et de Louise Terrasson reçu après avoir étudié en droit le 18 oct. 1698, âgé de 23 ans. Mort à Paris le 25 avril 1723.

— Sermons du P. Terrasson (André) prêtre de l'Oratoire, pour le carême. Paris, Babuti, 1726, 3 vol. in 12.

— Sermons sur différents sujets, 1 vol in 12.

Le P. André Terrasson prêche dans l'église St Honoré et tout Paris y court en foule. Il a une belle physionomie, le geste naturel, la voix sonore et la diction heureuse. Jamais prédicateur n'a commencé avec plus d'avantage et n'a prévenu plus favorablement le public

---

L'Advocat = Dictionnaire historique portatif =

André Terrasson, prédicateur du roi, était fils de Pierre Terrasson conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon, lequel descendait d'un autre Pierre Terrasson qui vivait à Lyon en 1560 et qui est le chef de cette famille qui s'est distinguée dans la littérature. André dont nous parlons, était l'aîné des 4 fils de Pierre Terrasson. Il s'acquit beaucoup de réputation dans la chaire, prêcha le carême en 1717 devant le roi, puis à la Cour de Lorraine et ensuite 2 carêmes dans l'église métropolitaine de Paris, toujours avec un applaudissement général et un grand concours d'auditeurs. Son dernier carême dans cette cathédrale lui causa un épuisement dont il mourut à Paris le 25 avril 1723. On a de lui des sermons imprimés en 1726 en 4 vol in 12.

---

de Colonia, jésuite : Histoire littéraire de Lyon, t. II

Le P. André Terrasson s'est distingué par son talent pour la chaire. Il a prêché avec éclat dans les provinces, dans la capitale, dans la cour de Lorraine et enfin dans celle de France. Il enleva partout les suffrages du public par une éloquence douce, naturelle et juste, soutenue d'une belle déclamation et d'une physionomie agréable. Il mourut épuisé de travail, à Paris, en 1723. Il avait ennobli ses talents par une piété solide et éclairée. Le 4e volume ne contient que des sermons détachés.

Dictionnaire de Soissons =

Les 3 premiers volumes contiennent des discours de Carême et le 4e, des discours détachés et des pané=
=gyriques. On y trouve des traits admirables, d'une éloquence douce et naturelle, une expression nette et sans rudesse ni obscurité. L'orateur, ennemi de l'enflure et de l'affectation, ne brille point par l'entassement des figures, mais par des pensées et des expressions qui répondent à la majesté de la parole de Dieu. Son style est fort véhément et toujours soutenu.

Ils étaient 4 frères à l'Oratoire :

L'abbé, qu'on appelait Terrasson l'Esprit

André, qu'on appelait Terrasson le Beau, le prédicateur

le directeur de St Magloire, qu'on appelait Terrasson le sage

l'Econome, qu'on appelait Terrasson le Bon.

Archives Nles S. 6770 = Inventaire des meubles et effets après décès

Le 26 avril 1723, le P. Gilles François de Monteuil supérieur et assistant
le P. Michel Gouin, procureur général
sommes entrés dans la chambre de notre très cher Père André Terrasson, mort ici le 25 et inhumé le 26

en présence de M. l'abbé Terrasson de l'acad. royale des sciences
des Pères Jean et Gaspard Terrasson, de l'Oratoire

- une commode bordée de violette à 4 tiroirs garnis de cuivre doré
- un bureau d'ébène couvert de maroquin à 5 tiroirs garnis de cuivre doré
- deux petites tables de bois noir à écritoire à 2 tiroirs avec pupitre couvert de maroquin
- un cabaret garni de 6 tasses et leurs soucoupes, un pot à sucre, 6 cuillères de vermeil
  un déjeuner façon de la Chine et 2 tasses de Sèvres et 2 cuillères d'argent
  plusieurs tasses et soucoupes de faïence
- 2 fauteuils et 6 chaises
- 1 tabouret garni de maroquin
- 1 fauteuil de moquette
- 2 petits gueridons
- un lit garni de serge violette complet et courte pointe blanche
- pendule Debbon avec son pied
- un christ à bordure sur velours noir
- un tableau paysage à cadre doré
- 2 moyens tableaux de cannesse à cadre doré
- 2 petites miniatures à cadre doré
- 1 estampe à cadre noir garni de cuivre doré
- 3 rideaux de fenêtre en serge violette et un d'alcôve
- 1 cuvette et fontaine de faïence
- 1 petit miroir
- 7 chemises blanches
- 3 " de saleère
- 6 mouchoirs blancs
- 24 mouchoirs à tabac
- 2 bonnets nuit
- 4 nappes et 17 serviettes ouvrées

1 paire chaussettes coton
10 paires de chaussons
4 rideaux de fenêtres dont 2 en baziu et 2 en toille
2 peignoirs
3 paires de draps
4 paires de bas
4 soutanes, 2 culottes, 2 manteaux courts, 2 longs, 1 camisolle blanche, 3 rabbats, 1 soutanelle de camelot, 1 soutanelle d'étamine, 1 robbe de chambre
2 moulins à café
ses sermons

Le Testament (1 Je lègue au S. R. P. général de l'Oratoire mon crucifix avec sa bordure dorée en reconnaissance de la bonté dont il m'a toujours honoré.

(2 au R. P. de Murard ma montre de poche ou montre à réveil et je le prie de ne m'oublier jamais devant Dieu.

(3 je laisse à mes héritiers d'offrir un souvenir à mon frère Jean Terrasson de l'Acad. des sciences

(4 je laisse 8 tout à mes 2 frères Oratoriens qui sont présentement à S. Magloire

---

1 montre à chaîne et boite d'argent de Billard
1 réveil qui est chez l'horloger
2 chandeliers d'argent armoriés
2 mouchettes et leur porte mouchettes d'argent
3 cuillères et 2 fourchettes d'argent aux armes du dit Père
1 étui d'argent gravé de ses armes dans un étui de chagrin

4 in f°
9 in 4
4 in 8
134 in 12
) dans sa bibliothèque

200# d'argent monnayé
plusieurs petites médailles.

M. M. 607, 3 catalogue, N 1400 =

André Terrasson, de Lyon, entré à Lyon en 1688, prêtre, mort en 1723.

Ant. Albert = Dictionnaire portatif des prédicateurs, Lyon, Bruyset, 1757, p. 253-255 =

André Terrasson, prêtre de l'Oratoire, natif de Lyon, s'acquit beaucoup de réputation dans la chaire. Il prêcha le Carême devant le roi en 1717, puis à la cour de Lorraine, toujours avec un applaudissement général. Ses prédications avaient cet avantage que les simples comme les savants en pouvaient profiter. Ce prédicateur se mettait à la portée de tous les esprits; il avait su concilier le sublime avec le naturel. Il était grand et populaire tout à la fois. Aussi la foule, qui le suivait, était telle que, dans son dernier carême qu'il prêcha dans l'église de N. D. de Paris, on fut obligé d'étendre ce vaste auditoire au delà des bornes ordinaires. Mais il y fut la victime de son zèle. Les fatigues de ce carême lui causèrent un épuisement dont il mourut le 25 avril de la même année 1723.

On a donné ensuite ses Sermons en 4 vol. in 12. Le P. Gaichiès, de l'Oratoire, en a été l'éditeur. Ils sont imprimés à Paris chez François Babuti, rue S. Jacques, 1726 et réimprimés en 1736.

Les 3 premiers volumes contiennent les discours de carême, le dernier contient des sermons détachés et les panégyriques de S. Vincent martyr et de S. Louis roi de France.

On trouve dans ces discours des traits admirables d'une éloquence douce et naturelle; l'expression est nette; il n'y a ni rudesse ni obscurité; l'entassement des figures ne fatigue pas. Cet orateur, ennemi de toute enflure et de toute affectation, ne brille que par des beautés nées de son sujet et avouées par la raison. (Biblioth. française, T. II p. 303 et 304)
Dans ses pensées et ses expressions on ne trouve jamais rien qui ne réponde à la majesté de la matière qu'il traite.

Il ne néglige pas les preuves les plus solides, autorités, raisonnements; mais, les amenant heureusement, sans leur donner l'air doctrinal, il les emploie partout à reformer la véhémence de sa morale, sans la laisser se ralentir. C'est principalement à ce tour direct qui force l'auditeur à se replier sur lui-même et à s'appliquer des reproches trop vrais que le prédicateur lui fait, qu'on peut attribuer ce grand concours de peuple qu'il attirait à ses sermons.

Ils étaient 4 frères et tous de l'oratoire :
L'abbé, qu'on appelait Terrasson l'Esprit
le prédicateur qu'on appelait Terrasson le Beau
le directeur de S. Magloire qu'on appelait Terrasson le Sage
l'Econome qu'on appelait Terrasson le bon

Leur père qui était un magistrat de Lyon très intègre et très vertueux, se retira aussi, étant veuf, à l'Oratoire de Lyon et voulut que ses fils fussent tous de l'oratoire. Ce qui faisait dire malicieusement par Jean Bte, l'académicien : « Monsieur mon Père avait formé le projet d'accélérer par dévotion la fin du monde autant qu'il dépendait de lui. »

1715 Le Père André Terrasson prêche dans l'église de S. Honoré et tout Paris y court en foule. Il a une belle physionomie, le geste naturel, la voix sonore et la diction fort nette. Jamais prédicateur n'a commencé avec plus d'avantage et n'a prévenu plus favorablement le public.

Le Père Terrasson joignait à une belle déclamation une figure agréable. Son éloquence a autant de noblesse que de simplicité et autant de force que de naturel. On ne le voit point employer ces pensées qui n'ont d'autre mérite qu'un faux-brillant, ni ces tours recherchés, si fréquents dans nos orateurs modernes et plus dignes d'un roman que d'un sermon.

(Feller : Biog. universelle, 1837, Paris, T. IV, p. 573)

Son éloquence, dit Pernetti, était douce, naturelle et juste. Elle était soutenue d'une belle déclamation et d'une physionomie frappante.

Son éloquence, dit Quérard, est simple, noble, forte et naturelle. Il plaît d'autant plus qu'il ne cherche point à plaire. Dans ses pensées et dans ses expressions, on ne trouve jamais rien qui ne réponde à la majesté du sujet qu'il traite.

Ingold = Supplément à l'essai de bibliographie oratorienne, Paris, Téqui, 1882

André Terrasson, né à Lyon, mort le 25 avril 1723

+ Sermons pour le carême et autres temps de l'année (publiés par le P. Gaichiez) Paris, Babuty, 1726 4 vol. in 12

+ Les mêmes, Paris, 1736, 4 vol in 12

+ Les mêmes, Migne, orateurs, T. XXIX, 1ᵉ 723

+ Sermons choisis, dans la Bibl. dédiée aux enfants de France, T. IV, p. 156, Paris, Salmon, 1830, in 18

Feller et Weiss = Biographie universelle. Paris 1850. T. VIII p 90 =

André Terrasson, pr. de l'Oratoire, fils aîné d'un conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon, sa patrie, parut avec éclat dans la chaire ; il prêcha le carême de 1717 devant le roi, puis à la cour de Lorraine et ensuite deux carêmes à N. D. de Paris et toujours avec le succès le plus flatteur. Il joignait à une belle déclamation une figure agréable. Son dernier carême dans cette cathédrale lui causa un épuisement dont il mourut en 1723. On a de lui des sermons 1726 et 1736 ; 4 vol. in 12.

Son éloquence a autant de noblesse que de simplicité et autant de force que de naturel. Il plaît parce qu'il ne cherche pas à plaire. On ne le voit pas employer ces pensées qui n'ont d'autre mérite qu'un faux brillant, ni ces tours recherchés, si fréquents dans nos orateurs modernes et plus digne d'un roman que d'un sermon.

Bibliographie

— ~~Sermons pour le carême et autres temps de l'année, Paris, Babuty, 1726, 4 vol. in 12~~

— Sermons de feu le P. André Terrasson, prêtre de l'Oratoire, pour le carême Paris, Babuty, 1726, 4 V in 12

L'édition est due au P. Gaichiez, ancien théologal de Soissons et non pas au P. Gaspard Terrasson.
Les 3 premiers volumes comprennent tous les discours pour le carême jusqu'au jour de Pâques inclusivement. Les discours contenus dans le 4e volume roulent sur différents sujets, dont quelques-uns de morale et d'autres sur les mystères. On y trouve aussi des panégyriques et une profession religieuse.

On y voit régner, dit le journal des savants, dans tous une grande fécondité et cette fécondité faisait un des principaux caractères du P. A. Terrasson. Elle était si abondante qu'elle aurait même tourné en défaut, s'il n'avait qqfois pris soin de l'arrêter, car on sait qu'il se tenait beaucoup sur ses gardes là-dessus et que, sans cela, elle aurait donné à plusieurs de ses sermons une longueur démesurée. Les nombreux retranchements qu'il y a faits de sa main et qu'on a trouvés dans ses manuscrits, en font foi. Plusieurs de ces discours, parmi lesquels il faut compter ceux que l'auteur avait prononcés à la Cour, ont été trouvés ainsi retouchés et abrégés de sa main. Mais, comme ces endroits retouchés ainsi n'ont pas paru à l'éditeur moins dignes du jour que les autres, il a cru devoir choisir les moins longs et les donner au public

Le 4e volume a pour titre : Sermons sur différents sujets

— Les mêmes sous ce titre : Sermons de feu le P. Terrasson, prêtre de l'Oratoire, pour le temps de carême nouvelle édition revue et plus exacte que la précédente
Paris, François Babuty, 1736, 4 vol. in 12
T. I, 469 pages
T. II, 485 p. — Il y a un exemplaire dans la bibl. de Fréjus
T. III, 496 p.
T. IV 448 p.

— Les mêmes dans Migne : Orateurs, T XXIX pages 1 à 723.

— Sermons choisis dans la Bibliothèque dédiée aux enfants de France, Paris, Salmon, 1830 in 18, T. IV, p. 156.

— A. Terrasson: Sämmtliche Predigten. aus dem Französ, 3 Bde. Augsb. 1780.

— Quelques-uns ont été publiés dans les Orateurs chrétiens ou choix des meilleurs discours prononcés dans les églises de France depuis Louis XIV jusqu'à nos jours, Paris, Blaise, 1818-1822, 22 vol. in 8